États financiers de

FONDATION NEURO CANADA

pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
État de la situation financière	1
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	2
État des flux de trésorerie	3
Notes afférentes aux états financiers	4 - 8



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100 Télécopieur (514) 840-2187 Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Conseil d'administration de la Fondation Neuro Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Neuro Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Neuro Canada au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Le 19 février 2015

LPMG A.H.l. S.E.N. C.R.L.

Montréal, Canada

État de la situation financière

31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Actif		
Actif à court terme Trésorerie et équivalents de trésorerie Placements à court terme Intérêts courus à recevoir Débiteurs	5 858 866 \$ 29 371 628 237 393 20 000	5 181 378 \$ 28 744 450 22 080 –
	35 487 887 \$	33 947 908 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme Somme à payer au Partenariat NeuroScience Canada Tranche à court terme des apports reportés (note 3)	- \$ 26 208 159 26 208 159	1 419 954 \$ 8 937 259 10 357 213
Passif à long terme Apports reportés (note 3)	9 278 494	23 589 158
	35 486 653	33 946 371
Actif net Actif net non affecté	1 234	1 537
Événement postérieur à la date de l'état de la situation financière (note 6)		
	35 487 887 \$	33 947 908 \$
Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.		
Au nom du conseil,		
, administrateur		
, administrateur		

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Produits		
Apports constatés à titre de produits de l'exercice	9 039 967 \$	2 776 030 \$
Charges		
Transfert au Partenariat NeuroScience Canada		
pour les subventions et bourses (note 4)	9 039 967	2 776 030
Charges d'exploitation	303	304
	9 040 270	2 776 334
Excédent des charges sur les produits	(303)	(304)
Actif net non affecté au début de l'exercice	1 537	1 841
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	1 234 \$	1 537 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2014, avec informations comparatives de 2013

	2014	2013
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Excédent des charges sur les produits Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation	(303)\$	(304)\$
Intérêts courus à recevoir Débiteurs	(215 313) (20 000)	(22 080) 31 510
Somme à payer au Partenariat NeuroScience Canada	(1 419 954)	626 030
	(1 655 570)	635 156
Financement	40,000,000	40,400,540
Apports reçus au cours de l'exercice Apports constatés à titre de produits de l'exercice	12 000 203 (9 039 967)	12 489 512 (2 776 030)
	2 960 236	9 713 482
Investissement	(627 179)	(10 621 162)
Augmentation nette des placements à court terme	(627 178)	(18 631 163)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	677 488	(8 282 525)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	5 181 378	13 463 903
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	5 858 866 \$	5 181 378 \$
Information supplémentaire relative aux flux de trésorerie Intérêts courus à recevoir inclus dans les apports reportés	237 393 \$	22 080 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2014

La Fondation Neuro Canada (la « Fondation ») est un organisme sans but lucratif, constitué le 30 août 1997 selon la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le 7 octobre 2014, la Fondation a obtenu ses statuts de prorogation en vertu de l'article 211 de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

L'objectif de la Fondation est de financer la recherche visant à décrypter les mystères du cerveau et mettre au point des méthodes diagnostiques, des traitements et, en fin de compte, des moyens de guérir les maladies du cerveau.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements hautement liquides avec une échéance initiale de trois mois ou moins. Aux 31 décembre 2014 et 2013, il n'y avait pas d'équivalents de trésorerie.

b) Placements à court terme

Les placements à court terme se composent de certificats de placement garanti, portant intérêt à 1,35 % et échéant entre janvier et novembre 2015. Selon l'entente de contribution pluriannuelle avec le Ministre de la Santé, la Fondation doit investir le financement dans des titres d'emprunts portant intérêt ou dans des bons du Trésor émis par le gouvernement.

c) Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports. Les apports externes affectés aux charges d'une ou de plusieurs périodes futures doivent être reportés et comptabilisés en produits de la ou des périodes où les charges connexes sont comptabilisées. Tous les autres apports sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou recevables si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Un apport d'actifs autre que l'encaisse est évalué à sa juste valeur à la date de l'apport.

Les produits financiers affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les produits financiers non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Fondation n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans le flux de trésorerie attendus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Fondation s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

e) Opérations entre apparentés

Une opération monétaire entre apparentés, ou une opération non monétaire entre apparentés qui présente une substance commerciale, est évaluée à la valeur d'échange lorsqu'elle est conclue dans le cours normal des activités, à moins que l'opération ne représente l'échange d'un bien destiné à être vendu dans le cours normal des activités. Lorsque l'opération n'est pas conclue dans le cours normal des activités, elle est évaluée à la valeur d'échange lorsque la modification des droits de propriété liés à l'élément transféré est réelle et que la valeur d'échange est étayée par une preuve indépendante.

Toutes les autres opérations entre apparentés sont évaluées à leur valeur comptable.

f) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

2. Entente de contribution et promesses d'apports

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, la Fondation a signé une entente de contribution pluriannuelle avec le Ministre de la Santé. L'objectif de l'entente est de soutenir l'établissement du Fonds canadien de la recherche sur le cerveau, qui appuiera les travaux de la plus haute qualité en science neurologique, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des Canadiens atteints de troubles du cerveau. Le Ministre de la Santé accordera un soutien financier équivalent au financement provenant de sources non gouvernementales jusqu'à un montant maximal de 100 000 000 \$, sur une campagne de six ans. Tout financement non jumelé par la Fondation, tel que défini dans l'entente, doit être remboursé au Ministre de la Santé. Le Ministre de la Santé reconnaît et convient qu'un maximum de 10 % du financement de chaque exercice peut être utilisé par la Fondation pour les charges d'exploitation et à la conception d'un programme de recherche, tel que décrit dans l'entente. L'entente prend fin le 31 mars 2017.

En 2012, la Fondation a reçu une avance d'un montant de 20 000 000 \$ du Ministre de la Santé pour les périodes de douze mois closes les 31 mars 2012 et 2013.

En 2013, la Fondation a reçu un montant de 6 747 567 \$ du Ministre de la Santé équivalant au financement provenant de sources non gouvernementales entre le début de l'entente le 1^{er} avril 2011 et le 31 décembre 2012.

En 2014, la Fondation a reçu un montant de 5 404 909 \$ du Ministre de la Santé équivalant au financement provenant de sources non gouvernementales en 2013.

En plus des montants reçus du Ministre de la Santé, la Fondation a également reçu des promesses d'apports de sources non gouvernementales. À ce jour, la Fondation a reçu des promesses d'apports pour la campagne de jumelage pour un montant total de 75 423 149 \$. Depuis le début de l'entente le 1^{er} avril 2011, un montant de 18 333 269 \$ a été reçu et, de ce montant, 6 180 793 \$ a été reçu en 2014. Ce montant sera jumelé par le Ministre de la Santé suite à son approbation, tel que défini dans l'entente de contribution pluriannuelle.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

3. Apports reportés

Les apports reportés liés aux charges de périodes futures représentent des subventions et des dons non dépensés grevés d'affectations externes et destinés à des programmes précis.

	2014	2013
Solde au début de l'exercice	32 526 417 \$	22 812 935 \$
Apports reçus du Ministre de la Santé Apports reçus de sources non gouvernementales Produits financiers liés aux apports	5 404 909 6 180 793 414 501	6 747 567 5 404 909 337 036
	12 000 203	12 489 512
Moins les montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	(9 039 967)	(2 776 030)
	35 486 653	32 526 417
Moins la tranche à court terme des apports reportés	(26 208 159)	(8 937 259)
	9 278 494 \$	23 589 158 \$

4. Opérations entre apparentés

La Fondation est affiliée avec le Partenariat NeuroScience Canada (« NeuroScience Canada ») qui a été établi à titre d'organisation philanthropique pour promouvoir la recherche et les connaissances en neurosciences en aidant les chercheurs novateurs dans les universités et les instituts canadiens. Les activités de la Fondation et NeuroScience Canada sont coordonnées de près et sont sous contrôle commun (voir note 6).

Au cours de l'exercice, la Fondation a octroyé un montant de 9 039 967 \$ (2 776 030 \$ en 2013) à NeuroScience Canada pour mener à bien le travail soutenu par les donateurs.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

5. Risques financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Fondation gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. La Fondation prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

b) Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses placements à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux fixe exposent la Fondation à un risque de variation de la juste valeur. Cependant, ce risque est réduit par le fait que les placements échoient à court terme.

6. Événement postérieur à la date de l'état de la situation financière

Le 1^{er} janvier 2015, la Fondation et NeuroScience Canada ont fusionné en vertu de l'article 208 de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Les entités fusionnées continueront d'être exploitées sous le nom de Fondation Brain Canada/Brain Canada Foundation.

7. Informations comparatives

Les informations comparatives en lien avec la tranche à court terme des apports reportés d'un montant de 8 937 259 \$ ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.